

Résultats annuels 2015 et faits marquants

EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 000044810), concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce aujourd'hui ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 avril 2016 et audités par le collège des commissaires aux comptes.

Résultat consolidé

- Premiers fruits du virage stratégique : Amélioration significative des performances commerciales et opérationnelles dans chacune des 3 divisions du Groupe.
 - Chiffre d'affaires à 14,1 M€ en progression de 57% par rapport à 2014, porté par la croissance de chacun des secteurs.
 - Perte nette de 16,2 M€ réduite de 38%.
- Trésorerie de 6,9 M€, en retrait de 6,7 M€ en lien avec les coûts de mise au point de CHO Morcenx.

Faits marquants des divisions

- Contribution positive des activités Traitement de l'Amiante et Solutions Plasma (hors coûts Corporate) à l'EBITDA du Groupe.
- Avancée majeure de la division Energies Renouvelables avec l'obtention de la FAR, ouvrant la voie à la livraison définitive.

Commentant les résultats annuels, Jean-Eric Petit, Directeur Général, a indiqué :

« Cela fait maintenant 2 ans que nous nous sommes engagés dans une refonte complète du groupe et nous commençons à en voir les premiers signes. Les progrès les plus notables se situent au niveau opérationnel et commercial dans nos divisions « Traitement de l'amiante » et « Solutions Plasma », et se poursuivent au niveau technique et industriel dans la division « Energies Renouvelables ». Les fondamentaux du groupe sont aujourd'hui plus solides.

Certes les résultats consolidés affichent encore une perte mais celle-ci s'est contractée de 38%, et reste pour le moment étroitement liée aux coûts de mise en service de CHO Morcenx.

Tous nos efforts sont donc tendus vers la réception définitive de cette centrale fin 2016 qui nous permettra par la suite d'alléger significativement nos niveaux de consommation de cash. C'est notre priorité.

Il nous reste du chemin à parcourir pour transformer ces points d'avancement en acquis pérennes. Nous travaillons en ce sens en avançant chaque jour un peu plus dans cette direction.

Ancrés au cœur de l'économie circulaire, nous bénéficions de puissants leviers qui viennent soutenir l'ensemble de nos activités et confortent notre détermination. »

Note préliminaire concernant l'appellation des segments

Conformément à une décision du Conseil d'administration et afin d'améliorer la compréhension des différentes activités du Groupe Europlasma, les dénominations des différentes activités ont été modifiées comme suit :

- Le segment « Etudes, Ingénieries, Torches et Procédés » est renommé « Solutions Plasma pour les gaz et déchets dangereux » ou « Solutions plasma » et opéré sous la dénomination commerciale « Europlasma Industries ». Rappelons que ce segment porte l'intégralité des coûts Corporate (définis en glossaire).
- Le segment « Destruction des déchets dangereux » est renommé « Traitement de l'amiante » (Inertam).
- La dénomination du segment « Energies Renouvelables » (CHO Power et CHOPEX) reste inchangée.

Activité et résultats

Redressement de l'activité Traitement de l'amiante avec un EBITDA de 2,7 M€.

Amélioration de Solutions Plasma avec un EBITDA positif de 0,6 M€ (hors coûts Corporate de 2,8 M€).

Progrès du secteur Energies Renouvelables avec la concrétisation de la « FAR ». EBITDA négatif de 9,6 M€ en légère amélioration (0,6M€) en lien avec les coûts de mise au point.

En milliers d'euros (K€)	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires	14 082	8 983	5 099
Autres produits d'exploitation	3 180	2 247	933
Autres charges opérationnelles courantes	-26 005	-22 478	-3 527
Amortissements, dépréciations et provisions	-5 685	-10 366	4 681
Résultat opérationnel courant	-14 428	-21 615	7 186
Perte de valeur sur le Goodwill et les titres mis en équivalence	0	-1 308	1 308
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	-188	-17	-171
Résultat opérationnel	-14 617	-22 940	8 323
EBITDA	-9 068	-11 176	2 108

Source : Comptes consolidés 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 avril 2016, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 14,1 M€ pour l'exercice 2015. La progression de 5,1 M€ soit 57% sur l'année est portée par la croissance du chiffre d'affaires de chacun des secteurs du Groupe.

L'activité de Traitement de l'amiante (Inertam) affiche un chiffre d'affaires de 11,3 M€ en augmentation de 19% par rapport au 31 décembre 2014, en lien avec la croissance des volumes traités à 5 802 tonnes au 31 décembre 2015 contre 4 842 tonnes au 31 décembre 2014.

Cette performance démontre les progrès réalisés grâce à une meilleure rigueur d'exécution et grâce aux investissements de fiabilité engagés fin 2014, qui vont continuer à se poursuivre en 2016. Par ailleurs, le dynamisme commercial a été soutenu comme en atteste la croissance des commandes en volume de 15,9% d'une année sur l'autre.

L'activité Solutions Plasma (Europlasma Industries) a généré un chiffre d'affaires de 2,2 M€, contre 0,1 M€ au 31 décembre 2014. Cette progression est essentiellement liée à la reconnaissance de chiffre d'affaires ainsi qu'aux revenus connexes sur le contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant) et sur le contrat chinois signé début 2015, respectivement pour 0,4 M€ et 1,7 M€.

La branche Energies Renouvelables (CHO Power) a enregistré un chiffre d'affaires de 0,6 M€, contre -0,6M€ au 31 décembre 2014, soit +1,2 M€ de variation annuelle. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC (Engineering, Procurement and Construction) selon la méthode de l'avancement.

L'enregistrement d'un chiffre d'affaires négatif de 0,6 M€ sur le contrat pour l'année 2014 était lié à un changement d'estimation.

Le chiffre d'affaires reconnu sur l'année 2015 marque donc l'avancement du projet sur les bases nouvelles établies à fin décembre 2014.

Résultats et performance opérationnelle

La perte opérationnelle de l'année 2015 s'élève à 14,6 M€. L'amélioration de 8,3 M€ par rapport à 2014 est liée d'une part à la forte diminution des dotations, dépréciations et provisions sur la période, et d'autre part, à l'affermissement des performances opérationnelles.

L'EBITDA s'établit à - 9 M€ contre - 11,2 M€ en 2014. Cette amélioration résulte de la contribution de chacun des secteurs.

Le redressement du secteur **Traitement de l'Amiante** est significatif, avec un profit opérationnel de 0,4 M€ contre une perte opérationnelle de 3,1 M€ en 2014. L'amélioration du résultat est liée à la combinaison de trois facteurs : les progrès opérationnels accomplis au sein de la division (impact positif de 1,2 M€), la diminution des charges d'amortissements du four de 1 M€, et le maintien de la valeur du Goodwill d'Inertam qui avait subi une dépréciation de 1,3 M€ en 2014.

Le segment **Solutions Plasma**, qui porte l'intégralité des coûts Corporate, a réduit sa perte opérationnelle à 3,7 M€ contre 5,5 M€ au 31 Décembre 2014 grâce en particulier à la croissance du chiffre d'affaires des activités et contrats d'ingénierie de 2,1 M€.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant 2,8 M€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions Plasma s'établit à 0,6 M€ et atteste de la contribution positive de ce secteur à l'EBITDA du Groupe. Cependant, ce résultat ne permet pas aujourd'hui de couvrir l'intégralité des dotations aux amortissements des actifs de cette activité et la dépréciation complémentaire enregistrée sur le site d'essais, le tout représentant un montant de 1,7 M€.

L'essentiel de la perte opérationnelle de l'année reste principalement imputable au segment **Energies Renouvelables** dont les charges opérationnelles directement liées au fonctionnement de l'usine reflètent les coûts de mise en service et de montée en puissance de CHO Morcenx. Un complément de provision pour perte à terminaison sur le contrat EPC représentant 1,4 M€ a également été enregistré (n'ayant pas d'impact sur la trésorerie de la période). Les pertes opérationnelles enregistrées par le segment Energies Renouvelables diminuent et s'élèvent ainsi à 11,2 M€ au 31 décembre 2015 contre 14,4 M€ au 31 décembre 2014, soit une amélioration de 3,2 M€.

Résultat Net

Perte nette totale de 16,2 M€, affichant une réduction significative de 38%.

En milliers d'euros (K€)	2015	2014	Variation
Résultat opérationnel	-14 617	-22 940	8 323
Résultat financier	-140	-2 821	2 681
Impôt sur les bénéfices	-1 296	-322	-974
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-137	90	-227
Intérêts minoritaires	26	2	24
Résultat net (part du Groupe)	-16 163	-25 991	9 828

Le résultat financier à -0,1 M€ en nette amélioration par rapport à l'année 2014 (-2,8 M€) traduit la diminution du recours à l'emprunt et des charges correspondantes.

La charge d'impôts s'établit à 1,3 M€, principalement constituée du passage en perte d'un impôt différé actif pour le même montant.

Au total, la perte s'établit à -16,2 M€, contre 26 M€ en 2014, soit une réduction de 38%.

Bilan et Trésorerie

Structure financière

Trésorerie de 6,9 M€ en retrait de 6,7 M€.

Dettes Financières (non courantes) : de 11,2 M€, en augmentation de 3,2 M€.

Capitaux propres 2,5 M€ en diminution de 14,3 M€ en lien avec la perte de l'exercice.

En milliers d'euros (K€)	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Actifs non courants	23 828	22 641	1 187
Actifs courants (hors trésorerie)	13 102	24 021	-10 919
Trésorerie	6 915	13 640	-6 725
Capitaux Propres - Part du Groupe	2 495	16 793	-14 298
Intérêts hors groupe	102	128	-26
Dettes financières non courantes	11 245	7 982	3 263
Autres passifs non courants	713	673	39
Dettes financières courantes	1 379	1 359	20
Autres passifs courants	27 911	33 366	-5 455
Total Bilan	43 845	60 302	-16 457
Endettement net	5 709	-4 299	10 008
Taux d'endettement Net	229%	-26%	254%
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	0,04	0,24	-0,20

Source : Comptes consolidés 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 avril 2016, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

Au sein du bilan actif :

La trésorerie de 6,9 M€ (dont 0,1 M€ pour le secteur Air & Gaz, sans activité et maintenu dans le périmètre de consolidation) affiche une baisse de 6,7 M€ liée à l'utilisation sur la période principalement affectée aux besoins du segment Energies Renouvelables.

Le complément de garantie d'un montant de 4 M€ versé fin 2014 sur le contrat EPC de CHO Morcenx a été remboursé au cours du 1^{er} semestre 2015 par le client à hauteur de 3,9 M€, générant un apport de liquidités du même montant et contribuant à la diminution des actifs courants hors trésorerie.

Par ailleurs, compte tenu de l'échéance de la livraison définitive de la centrale CHO Morcenx maintenant prévue à fin 2016, la garantie financière sur le contrat EPC de CHO Morcenx initialement placée en compte séquestre a été reclassée d'actif courant en actif non courant pour son montant net de 3,8 M€ au 31 décembre 2015.

Au sein du bilan passif :

Les capitaux propres de 2,5 M€ sont en retrait de 14,3 M€ par rapport au 31 décembre 2014, en lien avec la perte de la période de 16,2 M€ en partie compensée par les augmentations de capital liées à la conversion des BSAR pour 0,5 M€ prime d'émission incluse.

L'augmentation des dettes financières (non courantes) reflète la mise en place du placement privé sous forme d'obligations convertibles d'un montant brut de 5 M€ réalisée en décembre 2015. Les souscriptions à cet emprunt obligataire (incluant la compensation d'un prêt relais liquide et exigible à l'encontre de la société) ont permis de générer un apport de liquidités de 4,6 M€ déduction faite des frais d'émission et des intérêts capitalisés.

En conséquence, l'endettement net du groupe s'établit à 5,7 M€ au 31 décembre 2015 contre un excédent de trésorerie de 4,3 M€ au 31 décembre 2014.

Il convient de noter par ailleurs que le Groupe a réglé les échéances de ses différents moratoires (obtenus en 2013) à hauteur de 1,8 M€ sur l'année 2015, contribuant à la diminution des autres passifs courants.

Trésorerie et capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement négative de 8,1 M€, en amélioration de 3,9 M€.

Consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles de 12 M€, en diminution de 1,1 M€ après remboursement des moratoires 2013 pour 1,8 M€ en 2015.

En milliers d'euros (K€)	2015	2014	Variation
Capacité d'autofinancement	-8 113	-12 020	3 907
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-11 996	-13 083	1 086
Désinvestissements/(Investissements) nets	1 811	-4865	6 676

La capacité d'autofinancement de -8,1 M€ (contre -12 M€ en 2014) s'est notablement redressée reflétant l'amélioration des performances des segments Solutions Plasma et Traitement de l'amiante. Les progrès de ces segments ne suffisent cependant pas à compenser la capacité d'autofinancement déficitaire (mais stable) du secteur Energies Renouvelables, ainsi que la consommation de cash de la holding.

La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles tient compte des sorties de cash liées au remboursement des moratoires qui avaient été conclus en 2013 et prolongés en 2014. Celles-ci ont représenté 1,8 M€ en 2015 et un montant net de 0,7 M€ en 2014 (c'est à dire après prise en compte des nouveaux reports d'échéances). La diminution de la consommation de trésorerie affichée est en conséquence limitée à 1,1 M€.

Le remboursement du complément de garantie sur le contrat EPC de CHO Morcenx à hauteur de 3,9 M€ compense largement les investissements effectués pour 2,3 M€ principalement sur l'activité Traitement de l'amiante (investissements d'amélioration et renouvellement des réfractaires du four). Le poste Désinvestissements /investissements s'établit à 1,8 M€ et affiche une variation positive de 6,7 M€ par rapport à 2014.

Il convient de rappeler que la consommation de trésorerie du Groupe est actuellement essentiellement liée à la finalisation du processus de livraison/réception de l'usine de CHO Morcenx.

Evènements significatifs post-clôture et perspectives d'activité

Corporate : Financements

En complément du placement privé de 5 M€ réalisé en décembre 2015, le plan de financement des besoins de trésorerie de l'activité de l'année 2016 est basé sur la combinaison de différentes actions incluant des mesures sur le BFR et la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres qui permettent d'assurer la continuité d'exploitation.

Actions sur le besoin de fonds de roulement

Parmi les actions mises en place sur le BFR, une solution d'affacturage a été déployée fin février pour les clients d'Inertam permettant à cette entité de couvrir ses besoins pour l'année 2016, étant précisé que l'intégralité de ses besoins de trésorerie avait été couvert par Europlasma en 2015 (2,9 M€).

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres (Equity line)

Fin février 2016, le Groupe a mis en place, avec Kepler Cheuvreux, une ligne de financement en fonds propres (Equity line) d'un montant maximum de 10 M€, structurée en 2 tranches dont une première tranche de 5 M€ activable en 2016 dont les tirages dépendent des conditions de marché. Celle-ci devrait lui permettre de renforcer ses marges de manœuvre, de diversifier ses sources de financement et d'assurer de manière flexible ses besoins de trésorerie liés au développement de ses activités.

A la date de publication des comptes, la société n'a pas effectué de tirages sur cette ligne de financement.

Concernant le financement du plan de déploiement des futures centrales, le Groupe étudie des solutions de financement de projet spécifiques garantissant l'intérêt d'Europlasma et de ses actionnaires.

Changement au sein du Conseil d'administration

Comme annoncé le 20 Avril 2016, le Conseil d'administration d'Europolasma a coopté à l'unanimité Monsieur Yann Le Doré au poste d'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Erik Martel.

Cette cooptation sera soumise pour ratification aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale prévue le 8 juin 2016.

Solutions Plasma (Europolasma Industries)

Déchets radioactifs

Après différents reports, le projet KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant, Bulgarie) a repris. Les équipes d'Europolasma sont présentes sur site depuis février 2016 afin de superviser l'installation des équipements et préparer leur mise en service. La réception définitive de cette installation plasma visant la réduction de volume et le conditionnement des déchets faiblement radioactifs est prévue pour le deuxième semestre 2016.

Europolasma a en outre reçu début 2016 une commande d'étude pour la réduction de volume et le conditionnement des déchets faiblement et moyennement radioactifs, qui conforte la position d'Europolasma sur ce nouveau segment de marché.

Cendres volantes

Europolasma coopère activement avec le Ministère de la Protection de l'Environnement chinois (MEPSCC) afin de qualifier le vitrifiat issu du traitement plasma des cendres d'incinération comme un produit inerte et valorisable. Cette qualification est attendue pour début 2017. Afin d'accélérer son développement en Chine, Europolasma s'appuie depuis début 2016 sur un agent local basé à Shanghai.

La réalisation de la première installation de ce type en Chine se poursuit, tous les équipements livrés par Europolasma ont désormais été réceptionnés sur site. L'installation doit démarrer à l'été 2016, elle sera immédiatement suivie de la mise en service.

Récupération de métaux précieux

Europolasma a obtenu début 2016 une lettre d'intention d'un industriel européen pour la fourniture d'un système plasma susceptible d'améliorer significativement les procédés connus de récupération des métaux précieux contenus dans certains types de déchets. L'analyse technico-économique est en cours.

Traitement de l'amiante (Inertam)

Développement commercial

A l'étranger : Inertam a signé en février 2016, avec une société italienne un contrat pour le traitement de 2 800 tonnes de déchets amiantés issues d'un ancien site industriel et d'un bâtiment public. Les livraisons commenceront au cours du 2^{ème} semestre 2016 et s'étaleront sur 3 ans. En outre, Inertam a reçu en mars 2016 la visite de l'INAIL (Institut National de la Sécurité Sociale), confirmant l'intérêt du gouvernement italien pour une solution définitive et pérenne au traitement de l'amiante comme alternative à l'enfouissement.

En France, le carnet de commandes est d'ores et déjà supérieur aux attentes et laisse envisager une progression des livraisons (hors contrat italien) d'au moins 10% par rapport à l'année 2015.

Energies Renouvelables (CHO Power)

CHO Morcenx : Avancement de la levée des réserves

Rappelons qu'à l'issue de la FAR (Final Acceptance with Reserves) fin 2015, quatre niveaux de réserves d'ordre environnemental et esthétique avaient été émis. La réserve concernant le stockage du glycol a été levée fin 2015. Les réserves concernant les mâchefers et les suies sont en cours de règlement. La réserve concernant le traitement des effluents est en cours d'étude avec le concours de l'Agence de l'Eau.

La dernière réserve émise lors de la FAR concernait la capacité de production électrique installée sur site. Fin janvier 2016, deux moteurs GE-Jenbacher ont été commandés pour 4 MWe de capacité de production

supplémentaire. Ces moteurs, achetés par CHO Power puis loués à CHO Morcenx, seront installés au cours du troisième trimestre 2016.

La livraison finale « FA » (Final Acceptance) interviendra après l'installation de cette puissance supplémentaire et des améliorations environnementales.

Règlementation

Les décrets d'application des dispositions de la loi sur la Transition Énergétique adoptée en août 2015 sont en cours d'établissement pour certains et font toujours l'objet de discussions, et sont en concertation pour d'autres.

Quelle que soit l'issue de ces réflexions, auxquelles CHO Power collabore activement, les CODOA déjà sécurisés pour les projets en cours (CHO Tiper, CHO Locminé, CHO Brocéliande, CHO Le Poher), resteront valides sous réserve de la date d'achèvement des travaux.

Publication des comptes 2015 et mise à disposition du rapport financier annuel

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site du Groupe www.europlasma.com, dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information réglementée ». Le document de référence (incluant le rapport de gestion et les rapports des commissaires aux comptes) sera mis à disposition le 28 avril après bourse dans cette même rubrique.

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com.

CONTACTS : **Relations Presse**
Anne BORDERES
Tel : + 33 (0) 556 497 000

Relations Investisseurs & Analystes
contactbourse@europlasma.com

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

ANNEXES

1. GLOSSAIRE

BSA : bons de souscription d'action.

BSAR : bons de souscription d'action remboursables

CHO Morcenx : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35% (25% au 30 juin 2014) par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

Coûts/Charges Corporate : les coûts de fonctionnement de la holding et de la SCI de Gazéification (SCIG).

EBITDA : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

Endettement net : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

EPC : Engineering, Procurement and Construction contract. Il s'agit aujourd'hui du contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction de la centrale CHO Morcenx.

FA : « Final Acceptance » ou « Lifting of Reserves » : réception définitive par le client ou livraison définitive de l'usine de CHO Morcenx. Les réserves concernent : 1/ l'ajout de moteurs supplémentaires ; 2/ des améliorations d'ordre esthétique et environnemental

FAR : Final Acceptance with reserves : réception avec réserves de l'usine par son client dans sa configuration actuelle avec 2 moteurs.

KNPP : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

SCIG : Société Civile Immobilière de Gazéification, société qui détient l'immobilier du Groupe ainsi que les terrains et les bâtiments de CHO Morcenx

Taux d'endettement net : Endettement net/Capitaux propres part du Groupe

2. INFORMATION SECTORIELLE

2015	Solutions Plasma (dont holding)	Traitement de l'amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	268	28	18	0	314
Immobilisations corporelles	7 159	4 197	161	0	11 517
Autres actifs non courants	1 272	1 185	7 593	630	10 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 763	377	678	97	6 915
Total Actif	17 244	11 811	14 053	737	43 845
Dettes financières	10 708	1 913	3	0	12 624

CA	2 225	11 292	565	0	14 082
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 466	-2 311	-1 793	-115	-5 685
Résultat opérationnel	-3 662	428	-11 248	-134	-14 617
EBITDA	-2 196	2 739	-9 592	-19	-9 068

2014	Solutions Plasma (dont holding)	Traitement de l'amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	844	35	186	0	1 065
Immobilisations corporelles	8 347	3 874	66	0	12 287
Autres actifs non courants	1 285	914	5 170	605	7 973
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 638	464	425	114	13 640
Total Actif	26 043	10 875	22 653	730	60 302
Dettes financières	6 891	2 447	4	0	9 341

CA	117	9 461	-596	0	8 983
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-3 076	-3 278	-4 041	29	-10 366
Résultat opérationnel	-5 478	-3 094	-14 358	-10	-22 940
EBITDA	-2 402	1 491	-10 227	-39	-11 176

Source : Comptes consolidés 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 avril 2016, audités par le collège des commissaires aux comptes.